



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS  
(CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de MILLERY

le Directeur régional des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b> <b>(NOM Prénom)</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLÉANTS</b> <b>(NOM Prénom)</b>
M. SAUVAGEOT Christian	M. LUCOTTE Dominique
M. DUCHESNE Gérard	Mme GAUDRY Sabine
M. LEPEE Daniel	Mme DUMONT Francine
M. MUSSET Bernard	M. JANNIER Thierry
M. QUIGNARD Roland	M. BETAND Christian
M. CHARLES Christian	Mme JACQUET Jocelyne

**Remarque :** lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Dijon, le 31 juillet 2020

P/Le directeur régional des Finances publiques,  
Le directeur du pôle Gestion fiscale,

Etienne LEPAGE